



MINISTÈRE
DE LA JUSTICE

MINISTÈRE
DE LA CULTURE

Communiqué de presse

Paris, le 3 juillet 2017

Ouverture des archives du procès de Klaus Barbie

Nicole Belloubet, garde des Sceaux, ministre de la Justice, et Françoise Nyssen, ministre de la Culture, ont décidé d'ouvrir à la recherche les archives relatives au procès de Klaus Barbie, chef de la Gestapo de la région lyonnaise, conservées aux Archives nationales et aux Archives du département du Rhône et de la métropole de Lyon.

Trente ans jour pour jour après que la cour d'assises du Rhône reconnaissait Klaus Barbie coupable de dix-sept crimes contre l'humanité, les archives du procès du « boucher de Lyon » vont être librement consultables. Elles vont permettre de progresser dans la connaissance de ce procès aussi retentissant qu'emblématique, et de favoriser toujours davantage le travail de mémoire autour du symbole d'une lutte obstinée pour la vérité.

Cette décision s'inscrit dans la politique d'ouverture des archives de la Seconde Guerre mondiale, menée depuis plusieurs années par les ministères de la Justice et de la Culture (Archives de France), en concertation avec les historiens et la société civile, dans le but de contribuer sans relâche à lutter contre le révisionnisme et l'oubli.

Contacts
Ministère de la Justice
Cabinet du garde des sceaux
01 44 77 63 15
secretariat-presse.cab@justice.gouv.fr

Contacts
Ministère de la Culture
Délégation à l'information et à la communication
Service de presse : 01 40 15 83 31
service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr